

LANCEMENT

DU CONSEIL MUNICIPAL

DES JEUNES DE CROZON *

*Élèves de 6^{ème} et 5^{ème} résidant sur la commune de Crozon.

**La parole
aux jeunes!!**



**Viens défendre tes projets
et faire bouger ta ville !**

Un document d'inscription va vous être remis au collège.

Il suffit ensuite de se rendre en mairie et de déposer le dossier de candidature dans l'urne prévue à cet effet.

Vous pouvez également candidater sur le site de la mairie <https://www.mairie-crozon.fr/>

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) : **La parole aux jeunes!!**



Qu'est-ce que c'est ?

Un CMJ est une instance municipale destinée aux jeunes, créé par des délibérations adoptées en conseils municipaux. Le CMJ a pour mission d'initier les collégiens à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des jeunes pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité. Il a pour mission complémentaire de les traduire en projets au bénéfice de tous. Ces idées et projets sont ensuite présentés au Maire de la commune afin qu'ils soient inscrits au programme de la ville.



Pourquoi faire ?

Le Conseil Municipal des Jeunes ou CMJ va vous permettre jeunes Crozonnaises et Crozonnais de vous investir pour votre ville, de réaliser des projets qui vous tiennent à cœur, de soumettre des idées, d'être les interlocuteurs privilégiés de vos aînés les élus de la ville de Crozon et de l'ensemble de la population. Pour faire simple le but est de faire avancer et améliorer la vie de votre commune !



Par qui ?

Le CMJ sera composé de 12 élèves de 6ème et 5ème des deux collèges Crozonnais.

La parité étant un enjeu majeur, 6 garçons et 6 filles seront élus pour représenter et faire entendre la voix de la jeunesse.



Comment participer ?

Un document d'inscription va vous être remis au collège. Il suffit ensuite de se rendre en mairie et de déposer le dossier de candidature dans l'urne prévue à cet effet.

Vous pouvez également candidater sur le site de la mairie :
<https://www.mairie-crozon.fr/>

**Vous avez deux semaines pour vous inscrire
et convaincre vos camarades de vous confier
la responsabilité de les représenter
aux seins des instances de la commune !**